

ATELIER DE PLANIFICATION OPERATIONNELLE DU PSRA

GRAND-BASSAM 19-20-21-22 Mai 2010

RAPPORT FINAL

MAI 2010

INTRODUCTION

Le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (MIPARH), en collaboration avec l' Inter Profession Avicole (IPRAVI), a organisé un atelier qui s'est tenu du 19 au 22 Mai 2010 à Grand Bassam. Cet atelier s'inscrit dans l' élaboration du Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture ivoirienne (PSRA) déclinées en quatre étapes. Dans la phase de réalisation de cette dernière étape qui est la planification opérationnelle, elle permettra de traduire, en termes de projets et d'activités exécutables, la vision globale et consensuelle contenue dans le PSRA.

L'objectif stratégique de l' atelier est la planification opérationnelle du PSRA. Il s'agit de traduire en activités, les axes du Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture Ivoirienne. Aussi les objectifs spécifiques sont :

- décliner en cinq (05) axes stratégiques du PSRA en projets et activités ;
- planifier le PSRA sur la période 2010 - 2019 ;
- budgétiser le PSRA.

Les résultats attendus de cet atelier de planification opérationnelle sont :

- les cinq (5) axes stratégiques dans le PSRA déclinés de façon consensuelle en projets et en activités;
- la planification du PSRA sur la période 2010 - 2019 est réalisée ;
- le coût prévisionnel de la mise en œuvre du PSRA est connu.

Ont pris part à ces travaux les représentants :

- ✓ de l' administration, notamment les cadres du Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques, du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, du Ministère de l' Economie et des finances,
- ✓ des partenaires au développement « GTZ »
- ✓ des chercheurs du CIRES et du CAPEC ;
- ✓ des organisations professionnelles de l'UACI, INTERAVI, ANAVICI ; ANAREV-CI, IPRAVI ;
- ✓ des opérateurs économiques du secteur avicole « SET KENZ » ;
- ✓ du FIRCA, de l'ANADER du LANADA ;
- ✓ vétérinaires grossistes importateurs « GVG»
- ✓ Des associations des consommateurs
- ✓ La PCA- CMECEL, Mme BENIE Kléberte;
- ✓ M. Jean-Marie ACKAH, Président de l'IPRAVI ;

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture était placée sous le Haut Patronage du Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques, le Dr DOUATI Alphonse représenté par son Directeur de cabinet, professeur KOUAME Kouamé.

1.1- LES ALLOCUTIONS

Le président du comité d'organisation, le Docteur N'GUESSAN Yapo Genevieve, tout en remerciant les participants pour avoir répondu à l'invitation, a décliné le plan de déroulement des travaux de l'atelier sur quatre jours

M. Jean Marie Ackah, Président de l'IPRAVI dans son allocution tout en remerciant son excellence Monsieur Laurent GBAGBO au travers du Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques, les acteurs ainsi que les participants a souhaité que le cadre de suivi de ce plan ou le contrat programme qui va soutenir la mise en œuvre saura clairement définir la mission dévolue a chaque partie prenante.

A la suite du président de l'IPRAVI, l'honneur est revenu au Directeur de Cabinet représentant le Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques, Or DOUATI Alphonse, remercie tous les acteurs de la filière pour les acquis et recommande des efforts notables pour l'atteinte des objectifs ainsi qu'une cohésion et coordination afin que les engagements permettent d'atteindre la souveraineté alimentaire en matière de produits avicole et d'exporter ces produits dans la sous région. Sur ce il déclare l'ouverture de l'atelier.

Les travaux ont été conduits par un bureau de séance composé comme suit,

Président: Or KANGA Kouamé, OPE

Secrétaire : Mme ADIKO Jeannine chargée d'étude au MEMPD Membres:

Membres :

Mr YAO Maurice, Président d'INTERAVI

Dr N GUETTA Kouadio Albert, INTERAVI

Les différentes communications

Les communications ont été marquées par les exposés suivants :

- **Présentation de l'outil de la gestion axée sur les résultats**, présentés par Mr BEDOU Sylvestre, Mr ZAHOUI Lebie Emmanuel;
- **Les indicateurs de base au niveau de la production animales et ressources halieutiques**, Présenté par la DPP, Monsieur COULIBALY Djiakariya ;
- **Les indicateurs de base au niveau de la production avicole**, Présenté par Monsieur OUATTARA Yelorssigue de l'IPRAVI ;
- **Présentation de la synthèse des travaux préparatoire**, Présenté par Docteur N'GUETTA ;
- **Présentation du Programme d'Appui a la Production Avicole Nationale « PAPAN »** par Docteur ESSOH.

Ces communications ont portées sur:

De prime abord, un bref rappel des étapes, des notions et composantes de la GAR avec une insistance sur le choix des indicateurs qui se révèle comme outil primordiale, pour les acteurs de la filière.

La seconde communication a instruit l'assemblée sur les indicateurs indispensables à la filière avicole.

La troisième communication fait un rappel de la structuration de la filière et l'existence de deux types d'indicateurs ainsi que les difficultés rencontrées dans la collecte des informations ou indicateurs.

La quatrième présente les différents budgets des commissions.

Enfin la dernière parte sur la genèse de PAPAN.

Toutes ces présentations ont fait l'objet de fructueux échanges sur les points suivants:

- La fiabilité des indicateurs et la qualité des données collectées ;
- La part des aviculteurs au niveau de la commission appui au financement ;
- La mesure des indicateurs de volume de poulets abattus ;
- Le taux de dépendance des importations «TOI» qui n'apparaît pas dans le tableau;
- la qualité des données de base collectées par IPRAVI et le manque de collaboration entre l'IPRAVI et l'Administration ;
- la représentation des opérateurs dans le comité de gestion ;
- Les sources de financement et des études de recherches du PAPAN.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

2.1- Les travaux en séance plénière

Les travaux en séance plénière se sont poursuivis par cinq communications.

11I- DEROULEMENT DES TRAVAUX

2.1- Les travaux des commissions.

Les travaux en commissions des états généraux se sont portés sur les axes

stratégiques suivants :

COMMISSION 1 : Amélioration du Cadre législatif et Réglementaire ;

COMMISSION 2 : Renforcement de la biosécurité ;

COMMISSION 3 : Appui au Financement ;

COMMISSION 4 : Amélioration de la Compétitivité ;

COMMISSION 5 : Renforcement des Capacités et le Cadre de gestion.

Ces six (5) axes ont été analysés, approfondis afin de dégager les actions prioritaires qui doivent être menées selon le principe de subsidiarité par l'Etat, les opérateurs, les partenaires au développement

et les consommateurs pour accroître la production avicole ivoirienne afin de lutter contre la pauvreté et assurer la souveraineté alimentaire en matière de produits avicoles.

Les conclusions des travaux des cinq commissions ont été présentées en séance plénière, discutées et adoptées.

Ces cinq (5) axes ont été analysés, approfondis et suivis d'échanges.

III. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

11 ressort de l'atelier les différentes recommandations suivantes :

L'atelier recommande au MIPARH :

- le respect du chronogramme prévu dans le cadre de la prise des textes législatifs et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre du plan stratégique de relance ;
- la célérité dans la mise à disposition de la régie du PAPAN, des fonds recouverts par la Douane au titre du prélèvement compensatoire.
- faire un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds pour le financement du programme;
- mettre en place des fonds de garantie et de bonification ;
- D'introduire une requête d'exonération de TVA auprès du Ministère de l'Économie et des Finances sur les matériels d'élevages importés durant la durée du PSRA ;
- d'élaborer un manuel de biosécurité à vulgariser auprès des acteurs du secteur avicole en général et des producteurs en particulier ;
- D'accélérer et de renforcer le mécanisme de mise en place de l'Observatoire du secteur avicole ;
- D'initier et de mettre en œuvre un programme spécial de développement de l'aviculture traditionnelle pour améliorer le statut alimentaire des populations et lutter contre la pauvreté.

L'atelier recommande aux producteurs :

- La baisse de moitié du prix du kilogramme de produits avicoles au terme du projet.

IV. AU TITRE DES MESURES SPECIALES

L'atelier recommande, l' adresse d'une motion de remerciement a son excellence Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Premier Ministre et au Gouvernement,

Monsieur le Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques.

Cette Motion sera dite par Madame KACOU Monique de l'ANAREV- CI

Fait à Grand - Bassam, le 22 Mai 2010

L'Atelier